LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - N° 7323 – Lundi 28 mars 2022 - Prix : 10 DA

CONSEIL DES MINISTRES

La sécurité hydrique en Algérie passe par le dessalement de l'eau de mer

VERSEMENT AUJOURD'HUI DE LA PREMIÈRE ALLOCATION CHÔMAGE

500.000 CHÔMEURS EN GRANDE POMPE !

© Photo : D.R

La formule d'aide financière, l'allocation chômage, destinée aux jeunes chômeurs inscrits à l'Agence nationale de l'Emploi (ANEM), dont l'âge est fixé entre 19 et 40 ans, sera, dès aujourd'hui, versée. Fixée à 13.000 DA, l'allocation chômage sera élargie, dans le futur, pour toucher d'autres catégories de la société civile. Une grande première en Algérie. Lire en page 3

MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE :

«HOMMAGE AU COLONEL AMIROUCHE»

p.2

REMBOURSEMENT DES DETTES DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

190 dossiers validés par la Commission de garantie

p.4

ALGÉRIE-CAMEROUN

Demain, mission décrocher l'autre partie de la 1ère victoire

p.16

Chiffre du jour

Accidents de la route : 10 morts et 346 blessés en une semaine

SILA 2022

Prolongation des horaires d'ouverture au public jusqu'à 21h00

Le Commissariat du Salon international du livre d'Alger (SILA), dans sa 25e édition, a annoncé la prolongation des horaires d'ouverture du Salon au public jusqu'à 21h00, a indiqué dimanche un communiqué de la même instance.

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière lundi pour la présentation et le débat de trois projets de loi

Le Conseil de la nation poursuivra lundi ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation et au débat de trois (3) projets de loi, a indiqué dimanche un communiqué de l'institution parlementaire.

JM-2022

Début de la 2e session régionale de formation des stadiers à Oran

La deuxième session régionale de formation des stadiers (agents d'encadrement des stades) a été lancée dimanche à Oran, en prévision de la 19ème édition des Jeux méditerranéens (JM), prévue l'été prochain dans la capitale de l'Ouest du pays.

Conseil des ministres

La sécurité hydrique en Algérie passe par le dessalement de l'eau de mer

La réunion du Conseil des ministres, présidée, hier, par le Président Abdelmadjid Tebboune, a été consacrée à deux projets de loi relatifs aux règles applicables aux zones franches et à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts, ainsi qu'à des exposés sur la promotion de la stratégie des industries électriques, le diagnostic relatif à l'eau potable dans les wilayas d'Alger, Oran et Constantine, et la nouvelle ville de Boughezoul.

Concernant la détermination des règles applicables aux zones franches : le projet de loi doit être en rupture complète et définitive avec toutes les contradictions et pratiques de l'époque précédente. (Photo : D.R)

Après la présentation du Premier ministre sur le bilan de l'activité gouvernementale des deux dernières semaines, le Médiateur de la République a présenté son rapport périodique sur l'évolution de l'état des projets d'investissement au cours des deux dernières semaines, dont il ressort : levée des restrictions sur 813 projets d'investissement, sur 915 projets recensés ; seuls 11% des projets en attente restent en cours de traitement ; 554 projets d'investissement sont entrés en opération ; création de 2.169 nouveaux emplois, ce qui porte le total des emplois créés, à 32.302.

Le président de la République a ensuite donné ses orientations et directives après les la présentation des exposés à l'ordre du jour.

Concernant la détermination des règles applicables aux zones franches : le projet de loi doit être en rupture complète et définitive avec toutes les contradictions et pratiques de l'époque précédente, et passer à une étape économique et de développement, fondamentalement nouvelle ; offrir toutes les conditions réglementaires et encadrant les différentes activités, considérant ce domaine comme une nouvelle ère dans les relations, surtout avec l'espace africain et ses marchés ; accorder la plus haute importance à la lutte contre les «ficelles» de la contrebande, afin de préserver nos capacités économiques, notamment face aux fluctuations mondiales sans précédent ; mettre l'accent, le soin et la vigilance, sur la stricte application des mesures visant à empêcher l'exportation des denrées alimentaires de base. Concernant la stratégie des industries électriques, le Président a ordonné au Gouvernement d'inclure ce qui stipule la nécessité d'utiliser le produit national dans tous les projets de transactions, notamment avec les étrangers. Le ministre de l'Energie a été instruit de faire l'inspection et l'inventaire de toutes les importations de la Société nationale de l'électricité et du gaz, et éviter l'importation de ce qui est fabriqué au niveau national, y compris les générateurs, transformateurs, câbles et autres équipements, de la qualité requise, pour encourager l'investisseur algérien. Les ministres des secteurs de l'industrie, du commerce et de l'enseignement supérieur, en coordination avec le Premier ministre, doivent créer des laboratoires de normalisation et de contrôle des appareils électriques importés, qui causent de nombreux accidents domestiques graves, et qui consomment une énergie excessive. L'initiative de réunir tous les opérateurs économiques actifs dans le domaine des industries électriques, est accueillie favorablement avec l'appel à l'organisation d'un Salon spécial pour ces industries, pour les présenter et faire le point sur les opportunités de création de partenariats. Après l'approbation par le Conseil des ministres d'un projet de loi relatif à la gestion et à l'aménagement des espaces verts, le Président Tebboune a donné ses instructions au ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme sur la présentation relative à la nouvelle ville de Boughezoul, pour souligner que le développement des infrastructures réalisé dans cette ville est technique, et appeler donc un approfondissement de l'étude et une réflexion sur les perspectives d'avenir, pour un usage optimal de la ville, avant de se lancer dans son urbanisation avec des projets d'investissement.

Concernant le diagnostic lié à l'eau potable, dans les wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine: la sécurité hydrique en Algérie passe par la technologie de dessalement de l'eau de mer, il est donc nécessaire, de toute urgence, d'accélérer le processus d'entrée en exploitation des cinq usines de dessalement ; cesser tout forage de puits destiné à utiliser les eaux souterraines dans les réseaux d'alimentation en eau, afin de préserver le stock stratégique du niveau actuel, et de ne pas exposer le couvert végétal à des risques environnementaux ; l'accent est mis sur la gestion optimale des eaux des barrages, de manière à maintenir un équilibre dans la répartition entre les wilayas.

Lakhdar A.

Message du Président Tebboune

Hommage au Colonel Amirouche

La cérémonie de commémoration du 63ème anniversaire de la mort du martyr Colonel Amirouche Ait Hamouda, Commandant de la Wilaya III historique, organisée, samedi au village Tassaft Ouguemoune, dans la commune Iboudrarene, wilaya de Tizi-Ouzou, a été marquée par un message du Président Abdelmadjid Tebboune, lu en son nom par le Conseiller du président de la République chargé des organisations nationales, internationales, et des organisations non gouvernementales, Hamid Lounaouci, en présence des autorités locales, civiles et militaires. Le Président Tebboune a rendu hommage au Colonel Si Amirouche Aït Hamouda, l'un des «valeureux symboles» de la Révolution de libération nationale.

«Je tiens à partager avec vous ce moment historique de commémoration d'un de nos plus valeureux symboles qui, par leur engagement et leurs sacrifices, ont fait que nous pouvons aujourd'hui, au pied du majestueux Djurdjura à quelques distances de son P.C historique, célébrer la mémoire éternelle de Si Amirouche et de ses compagnons», a souligné le Président Tebboune dans son message. «A travers le Colonel Si Amirouche, je veux rendre hommage à tous les Chouhada et les moudjahidine qui se sont sacrifiés pour que notre patrie se libère de la nuit coloniale», a-t-il ajouté. Le Président Tebboune a fait observer que la mort du Colonel Amirouche «aux côtés de son frère le Colonel Si El-Haouès, le 29 mars 1959 à Djebel Thameur aux environs de Boussaâda, après une âpre bataille, prouve si besoin était, que la Guerre de libération nationale était une lutte qui a embrasé le territoire national tout entier».

Le Président Tebboune a appelé la jeunesse à «honorer le sacrifice de ces femmes et de ces hommes qui ont consolidé le socle identitaire national sur lequel se construit aujourd'hui l'Algérie en tant qu'Etat et Nation autour des valeurs de solidarité à l'intérieur du pays et sur les valeurs de non-ingérence, de respect du droit à l'auto-détermination et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, à l'extérieur». Evoquant le contexte actuel, le Président Tebboune a souligné que «face aux perturbations planétaires qui menacent la stabilité de nombreux pays, seule l'union dans l'effort et la foi en l'avenir de notre pays, peuvent nous épargner les conséquences d'une déstabilisation maintes fois programmée et maintes fois déjouée». «L'Algérie tient debout et tient son rang grâce à la résistance de son peuple et à la solidité de ses institutions, parmi lesquelles l'Armée nationale populaire digne héritière de l'Armée de Libération Nationale édifiée, dans des moments d'extrême difficulté, par Si Amirouche et ses compagnons du mouvement national», a-t-il déclaré.

Lakhdar A.

REPÈRE

20e édition du Forum international de Doha

L'Emir de l'Etat du Qatar se félicite de la réussite de la visite d'Etat du Président Tebboune à Doha

L'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani s'est félicité de la «réussite» de la visite d'Etat effectuée récemment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à Doha (Qatar), indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et la Communauté nationale à l'étranger.

Le Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani a organisé, dimanche, une réception en l'honneur des chefs de délégations participant à la 20e édition du Forum international de Doha, au cours de laquelle il s'est félicité de la «réussite» de la visite d'Etat effectuée récemment à Doha par le Président Tebboune, mettant en avant «l'intérêt particulier qu'accorde la partie qatarie au suivi de la mise en œuvre des conclusions de cette visite», note la même source.

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a transmis, par la même occasion, à l'Emir de l'Etat du Qatar, «les salutations fraternelles» du président de la République qui «lui souhaite bonne santé et au peuple qatari frère davantage de progrès et de prospérité».

A cette occasion, «Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani a également chargé M. Lamamra de transmettre un message verbal au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», a conclu le communiqué.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Versement aujourd'hui de la première allocation chômage

500.000 chômeurs en grande pompe !

La formule d'aide financière, l'allocation chômage, destinée aux jeunes chômeurs inscrits à l'Agence nationale de l'Emploi (ANEM), dont l'âge est fixé entre 19 et 40 ans, sera dès aujourd'hui versée. Fixée à 13.000 DA, cette allocation chômage sera élargie, dans le futur, pour toucher d'autres catégories de la société civile. Une grande première en Algérie.

Cette allocation, instaurée par le président de la République, va contribuer à préserver la dignité des demandeurs d'emploi en attendant leur insertion définitive dans des postes en adéquation avec leurs qualifications. (Photo : D.R)

Pas moins de 500.000 chômeurs sont attendus aujourd'hui devant les bureaux de Poste du pays, ils vont enfin recevoir, à partir de ce lundi 28 mars, le versement de leur première allocation chômage de 13.000 DA, c'est ce qu'a annoncé hier Mohamed Charaf Eddine Boudiaf, directeur générale de l'insertion et de l'emploi au ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Ce dernier, intervenant sur la Chaîne 1 de la Radio nationale, a assuré hier que «le versement des treize milles dinars de l'allocation chômage débutera officiellement, ce lundi 28 mars 2022 », tout en indiquant qu'elle va toucher pas moins de 500,000 chômeurs sur un million de postulants.

Assurant que cette allocation chômage allait soutenir financièrement les demandeurs d'emploi en attendant leur insertion dans le monde du Travail, Charaf Eddine Boudiaf a rappelé que près de la moitié des chômeurs inscrits n'ont pas de qualification, cependant la décision du Chef Suprême, Abdelmadjid Tebboune, concerna toutes les personnes inscrites à l'ANEM, voire même au-delà de cette catégorie de société, puisque les personnes aux besoins spéciaux et les familles nécessiteuses sont concernées également par l'allocation chômage. En effet, le responsable au ministère du Travail a indiqué que «cette allocation, instaurée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, va contribuer à préserver la dignité des demandeurs d'emploi en attendant leur insertion définitive dans des postes en adéquation avec leurs qualifications, avant de révéler que «42% des inscrits n'ont pas de qualification, tandis que 36% sont universitaires et 20% sont des diplômés issus des centres et instituts de la formation professionnelle».

D'autre part, et abordant l'avenir de la plate-forme numérique «Minha» ouverte le 25 février dernier pour les personnes sans emploi afin qu'ils transmettent leurs dossiers à l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), le Directeur général de l'insertion et de l'emploi auprès de la tutelle a souligné qu'elle fait l'objet de simplification et d'amélioration pour permettre une inscription souple et facile aux demandeurs de cette allocation.

Mohamed Charaf Eddine Boudiaf a révélé, par ailleurs, que grâce à la plate-forme numérique «Minha» la réalité du chômage en Algérie a été enfin connue, cela grâce aussi à l'analyse faite par l'ANEM. Mieux, le responsable à la tutelle a précisé également qu'«un million et quatre-vingt milles postulants se sont jusque-là inscrits sur la plate-forme «Minha».

Avant de conclure son intervention à la Chaîne I, le DG de l'insertion et de l'emploi a expliqué qu'«il y a beaucoup de dossiers qui ont été rayés de la liste des postulants à l'allocation chômage pour non-conformité des conditions exigées par le décret sur l'allocation chômage». Ce dernier a ajouté que dans l'ensemble, les dossiers rejetés n'ont pas été favorables pour trois raisons de base : la situation vis-à-vis de Service national, l'absence d'une confirmation de condition de revenus, et la troisième raison concerne les conjoints, dont certains ont vu leur dossier abandonné en raison de l'existence de revenus familiaux de l'un des conjoints.

Sofiane Abi

Développement de la recherche scientifique et des technologies

L'Algérie a dépensé 57 milliards de DA en sept ans, selon Benabderrahmane

En 2000, l'Algérie comptait 8.000 enseignants-chercheurs, vingt ans après leur nombre est passé à 40.500 soit une hausse de plus de 400%, en parallèle, et à la fin de l'année 2021, quelques 1.661 laboratoires, 29 centres de recherche, 43 unités de recherche et 24 stations d'expériences sont dénombrés sur le territoire national.

Sur les sept dernières années, l'Etat a dépensé 57 milliards de DA pour le développement de la recherche scientifique et des technologies, un budget colossal qui témoigne du grand engagement de l'Algérie dans ce domaine vital.

Ce sont là quelques chiffres révélés hier par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, lors de la cérémonie de l'installation du nouveau Conseil national chargé du développement et de la gestion de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), dont il a eu l'honneur d'ouvrir au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Très satisfait des résultats acquis durant ces sept dernières années dans le domaine de la recherche scientifique et des technologies, le chef du Gouvernement a révélé les grandes dépenses financières que l'Etat avait accordées pour le développement de la recherche scientifique et des technologies qui ont atteint, divulgue le Premier ministre, les 57 milliards de DA en sept ans, soit 8 milliards de DA chaque année. Dans une allocution accordée à l'occasion de l'installation officielle du nouveau Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), Aïmene Benabderrahmane a déclaré que «la dépense sur la recherche scientifique et le développement a atteint près de 57 Mds de DA entre 2015 et 2021, soit une moyenne dépassant 8 Mds de DA par an», précise-t-il.

Ces montants englobent les dépenses au titre du Fonds national de la recherche scientifique et du développement technologique (FNRSDT) seulement, sans compter les affectations budgétaires au titre des budgets des départements ministériels et d'autres établissements étatiques, ajoute le Premier ministre qui relève que ce secteur repose, en matière de financement, sur le budget de l'Etat à hauteur de 100%. Ces investissements ont permis, selon Aïmene Benabderrahmane, de créer plusieurs infrastructures pour la recherche, notamment les laboratoires de recherche dont le nombre a atteint fin 2021, 1.661 laboratoires, 29 centres de recherche, 43 unités de recherche, 24 stations d'expériences, en sus d'un nombre de plate-formes technologiques, de plate-formes techniques et d'incubateurs.

A ce propos, le Premier ministre a relevé l'«évolution majeure» enregistrée dans quelques centres de recherche, citant, à titre d'exemple, les centres relevant de l'Agence spatiale algérienne (ASAL) ayant «franchi de grands pas à travers les différents programmes spatiaux nationaux élaborés et exécutés», commente le chef du Gouvernement. Enfin, l'encadrement des ressources humaines a connu quant à lui une évolution «notable» marquée notamment par l'augmentation du nombre d'enseignants membres des laboratoires de recherche, de près de 8.000 enseignants-chercheurs en 2000 à presque 40.500 enseignants à la fin de 2021 soit une hausse de plus de 400%, avance le Premier ministre.

S. Abi

BRÈVE

DGSN

Diffusion de graves aveux par le membre de l'organisation «Rachad» Benhalima

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé hier dans un communiqué la diffusion imminente de «graves aveux» et de «déclarations choquantes» livrés par le détenu Mohamed Benhalima, membre de l'organisation terroriste ''Rachad'', sur les plans abjects de celle-ci contre l'Algérie.

La DGSN a annoncé la diffusion imminente de «graves aveux» et de «déclarations choquantes» livrés aux enquêteurs par le détenu Mohamed Benhalima, membre de l'organisation terroriste ''Rachad'', sur «les plans abjects de cette organisation contre l'Algérie et les enfants du peuple dévoyés».

C.P.

RECHERCHE

Ministère de la Santé

Vers la mise en place des centres de recherche clinique

Le ministère de la santé envisage la mise en place des Centres de recherche clinique avec un partenariat entre les hôpitaux et les centres de recherches nationaux et internationaux. C'est ce qu'a fait savoir avant-hier le ministre M. Abderrahmane Benbouzid, lors de l'ouverture du séminaire sur l'éthique et la recherche clinique organisé le 26 et le 27 mars passé à Alger.

Ces centres, a précisé M. Benbouzid réunissent «les compétences pluridisciplinaires au sein d'un même site», et peuvent s'appuyer sur «l'expertise scientifique et technique des laboratoires de recherche et l'expertise du centre hospitalier», a-t-il ajouté. Cela représentera, selon lui, un facteur «déterminant» pour le développement d'une recherche de «qualité» en Algérie.

Le ministre a noté également que la recherche clinique «constituait une des missions essentielles du secteur de la santé», ajoutant que son département ministériel «agit pour que toutes les dimensions de la recherche interagissent entres elles et s'inscrivent dans la continuité», car la recherche clinique permet de faire bénéficier les malades des avancées de la recherche fondamentale, a-t-il expliqué.

M. Benbouzid a estimé que cette rencontre constitue une «opportunité pour échanger les expériences, discuter, et faire le point sur l'éthique et la recherche clinique».

Ce séminaire vise, a-t-il ajouté, à mieux faire connaître cette dimension «l'éthique de la recherche», et à développer le dialogue et l'échange entre les différents acteurs de la recherche clinique, notamment entre les chercheurs, cliniciens, comité d'éthique, autorités de réglementation et les associations de défense des droits des malades.

Pour sa part, le Coordonnateur Résident des Nations unies en Algérie, M. Alejandro Alvarez a tenu à souligner, dans son intervention, que l'impact de la pandémie de la Covid-19 «a démontré largement l'ampleur de la connexion entre la santé et le développement social et économique». Il a affirmé dans ce sens que le développement de la recherche clinique est une priorité pour l'ONU.

La vocation du système des Nations unies «est celle d'appuyer le Gouvernement algérien à travers la fourniture d'expertise pour faciliter l'adoption des outils, des normes et des standards en matière d'éthique», a indiqué le représentant de l'ONU en Algérie.

La rencontre a vu la présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Souraya Mouloudji, le représentant de l'OMS en Algérie, et le représentant du programme «ONUSIDA».

Manel Z.

Remboursement des dettes des entreprises en difficulté

190 dossiers validés par la Commission de garantie

Près de 200 dossiers pour le remboursement des dettes des entreprises en difficulté ont été validés par la Commission de garantie lors de la 5ème séance de travail au titre de la présente année 2022, a indiqué, avant-hier samedi, un communiqué du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la micro-entreprise.

En application de la nouvelle stratégie mise en place pour la relance du dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, selon le cas, la 5ème séance de travail (de 2022) a été tenue au siège de l'ANADE par la commission de garantie, lit-on à travers ce communiqué.

Composée de représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes prometteurs et de l'ANADE et chargée de l'examen de ces dossiers, cette Commission de garantie, a poursuivi la même source, a examiné 531 dossiers présentés, a précisé le communiqué du ministère délégué chargé de la micro-entreprise, par les représentants des banques de la wilaya d'Alger, débouchant sur la validation de 190 dossiers pour le remboursement de plus de 380 millions de dinars.

La même Commission de garantie, a poursuivi la même source, a ajourné, pour réexamen, le traitement de 329 dossiers relatifs à des micro-entreprises en activité.

La Commission de garantie a ajourné, pour réexamen, le traitement de 329 dossiers relatifs à des micro-entreprises en activité. (Photo : DR)

Lesquelles micro-entreprises, seront accompagnées par l'ANADE à travers le rééchelonnement de leurs dettes à la faveur de plans de charges pour la relance de leurs activités dans le cadre des conventions signées avec différents secteurs.

Faisant état de la régularisation de 10 dossiers à travers le paiement de leurs créances auprès des banques et du rejet de deux (2) dossiers ne remplissant pas les conditions requises.

Début février passé, un communiqué du ministère délégué chargé des micro-entreprises, avait fait état de la validation par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) de 135 nouveaux dossiers pour le remboursement des dettes des entreprises en difficulté.

«En application de la nouvelle stratégie adoptée pour la relance du dispositif de l'ANADE et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté, à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, au cas par cas, la Commission de garantie a tenue une séance par visioconférence», lit-on à travers ce communiqué.

Composée des représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits et de l'ANADE, cette Commission de garantie a examiné lors de cette séance 500 dossiers soumis par les représentants des banques des wilayas de Tamanrasset, Djelfa, El-Bayadh, Illizi et Ghardaïa.

«135 dossiers de remboursement ont été validés, avec un montant de plus de 300 millions DA», a précisé la même source, assurant, au passage, de la poursuite de l'opération jusqu'au parachèvement de l'étude de toutes les demandes.

Le communiqué du ministère délégué chargé de la micro-entreprise a également fait cas du report de l'examen de quelques 325 dossiers, relevant que ces entreprises concernées sont en activité, pour les réexaminer et leur offrir l'accompagnement nécessaire par l'ANADE, à travers, a noté la même source, le rééchelonnement de leurs dettes et l'octroi de plans de charge pour relancer leurs activités sur la base des accords conclus.

«Vingt-deux dossiers ont été restitués aux auprès des banques pour non réunion des conditions de remboursement», a fait remarquer la même source.

Un autre communiqué du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises a fait cas, début février dernier, de l'acceptation de 142 dossiers pour remboursement des dettes des entreprises en difficulté sur les 500 dossiers à l'étude, dans le cadre de l'application des axes de la nouvelle stratégie prise pour relancer l'ANADE.

Annonçant, à l'occasion la régularisation définitive de 5 dossiers par les propriétaires de micro-entreprises en payant leurs créances auprès des banques et de l'Agence.

«15 dossiers ne remplissant pas les conditions de remboursement ont été renvoyés aux banques», a fait remarquer la même source, rappelant que le nombre global des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés lors de la 3ème séance de 2022, s'élève à 1.523 dossiers.

Rabah Mokhtari

Adel Bensaci à la Radio nationale :

«La sous-traitance est la pierre angulaire de tout développement»

La sous-traitance est la pierre angulaire de tout développement, a indiqué hier le président du Conseil national pour la promotion des petites et moyennes entreprises (PME), Adel Bensaci, qui a incité les donneurs d'ordre à l'implication des entreprises algériennes dans la sous-traitance.

On doit changer de paradigme, dit-il lors de son intervention sur la Chaîne III de la Radio nationale, soulignant que «la sous-traitance a été considérée très longtemps comme parent pauvre qu'il fallait aider, alors que s'il n'y a pas une véritable industrie intégrée, il n'y aura pas de développement».

Selon lui, l'intégration nationale est devenue nécessaire dans le contexte actuel car on ne doit pas rester attaché à la technologie importé. Une économie intégrée est une économie rentable, a-t-il avancé ajoutant qu'il faut, pour une entreprise, avoir un véritable réseau de sous-traitance qui lui permettra d'être à l'aise et autonome et surtout de subvenir à ses besoins.

A noter dans ce sens que ça permet d'économiser entre Sonatrach et Sonelgaz à elles seules l'équivalent de 4 milliards de dollars d'importation de produits de la sous-traitance. Dans ce cadre, M. Bensaci a indiqué qu'«il y a véritablement une intégration aux chaînes de valeur qui doit se faire» mais pas, a-t-il expliqué, d'une manière anarchique au détriment de l'intérêt de l'Algérie.

Précisant que c'est l'ingénierie qui va porter l'intégration vers le haut, l'intervenant a appelé de passer outre «la réserve ingénierie et d'aller vers la fabrication des éléments qui nous permettent d'entrer sur le marché international».

A cet effet, le président du conseil national pour la promotion des PME a estimé que la relance industrielle nécessite une véritable maturation de toutes les politiques qui doivent être mises en vigueur pour éviter les erreurs commises par le passé.

Il a salué à ce propos, l'objectif de faire passer la part de l'industrie de 6 à 15 % du PIB, donné par le Président Tebboune lors des assises sur la relance industrielle tenues en décembre dernier.

Au-delà de cet objectif, dit-il, «il y a une véritable politique à mettre en place par tous les ministères», a suggéré l'intervenant qui précise qu'il y a une reindustrialisation du pays qui est en train de se faire.

«Je dis cela parce que le travail n'a pas été commencé au mois de décembre dernier, mais il y a eu déjà des actions qui ont été entérinées il y a de cela plusieurs mois déjà», ajoute-t-il.

D'autre part, M. Bensaci a considéré que le développement de l'investissement et de l'industrie nécessitent une simplification des textes législatifs régissant les différents domaines d'activités et qui constitue la solution.

Il fait savoir, dans ce sillage, que «plus on rend le côté législatif complexe et plus on crée des entraves bureaucratiques. C'est pourquoi nous avons besoin d'une simplification des textes de loi». «Il faut libérer les initiatives. Le code de l'investissement, qui est très attendu, prend énormément de temps. Ce code ne doit pas représenter un fardeau à l'investissement, mais remplir son rôle de cadrage réglementaire», a-t-il noté.

Par ailleurs, le président du Conseil national pour la promotion des PME, a insisté sur l'impérieuse nécessité de la stabilité juridique afin d'assurer une bonne relance de l'investissement. Selon lui, l'instabilité des textes réglementaires a été le frein de l'investissement.

Manel Z.

SIAG

Salon international de l'industrie alimentaire

Le Groupe agro-industries «AGRODIV» renforcera ses investissements au Sud

Le Groupe public agro-industries «AGRODIV» renforcera ses investissements dans les wilayas du Sud pour satisfaire les besoins de la population de cette région du pays en produits céréaliers, en aliments de bétail et en pâtes alimentaires. L'annonce a été faite avant-hier samedi, par un responsable de ce groupe public, en marge de la 8ème édition du Salon international de l'industrie alimentaire (SIAG) tenue à Oran.

Selon le P-dg de la filiale céréale Ouest, Derkaoui Benyoucef, dans la wilaya de Béchar qui compte deux projets en cours de réalisation, à savoir une unité de pâtes et une unité d'aliments de bétail, le projet de l'unité des aliments de bétail entrera en service dans 6 mois. «Les bâtiments de cette unité d'une capacité de 700 quintaux par jour existent déjà», a-t-il fait savoir, faisant remarquer que les projets d'une minoterie et d'un grand complexe de produits céréaliers qui seront implantés dans la wilaya d'Adrar, a-t-il poursuivi, sont en cours d'étude. S'agissant de l'unité des pâtes alimentaires d'une capacité de 240 quintaux, le groupe de la filiale céréale Ouest, compte lancer prochainement un appel d'offres pour la réalisation de l'infrastructure, a précisé le même responsable. Précisant que la production des deux unités en question sera destinée pour satisfaire les besoins des six wilayas du sud, à savoir Béchar, Adrar, Tindouf, Beni-Abbès, Timimoune et Bordj Badji Mokhtar. La wilaya d'Adrar, a poursuivi Derkaoui Benyoucef, compte, pour sa part, deux projets actuellement, a-t-il observé, à l'étude, une minoterie avec une capacité de 1.000 qx/jour et un grand complexe minoterie-semoulerie-pâtes d'une capacité globale de 6.600 qx/j. Pour ce qui est du projet d'une minoterie avec une capacité de 1.000 qx/j, le P-dg de la filiale céréales Ouest a fait remarquer que le bureau d'étude est en train d'établir les cahiers de charge. «Les équipements et le site sont déjà disponibles. Nous disposons des équipements et le wali d'Adrar nous a attribué une ancienne coopérative pour implanter le projet», a-t-il poursuivi. S'agissant du grand complexe minoterie-semoulerie-pâtes, le même responsable a indiqué que ce projet dispose d'une capacité de 4.000 quintaux/jour de farine, 2.000 qx/j de semoule et 600 qx/j de pâtes alimentaires. «Ce complexe sera réalisé avec la perspective d'exporter une partie de sa production au Sahel», a-t-il poursuivi, relevant que l'étape d'exportation ne peut être franchie qu'une fois que le groupe sera en mesure de produire son propre blé.

«On ne peut pas exporter des produits subventionnés par l'Etat», a-t-il dit, révélant que le groupe a déposé une demande pour bénéficier d'une parcelle importante qui dépasse les 20.000 hectares à Adrar, pour planter les céréales qu'il transformera et exportera.

R.M.

INFO EXPRESS

Biskra

4 morts et 3 blessés dans un accident de la circulation

Quatre (4) personnes sont mortes et trois (3) autres ont été blessées lors d'un accident de la route survenu samedi dans la commune de Biskra, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Il s'agit d'une collision entre un véhicule de tourisme et un bulldozer qui s'est produite sur la RN-83 reliant les wilayas de Biskra et Khenchela, en passant par la localité de Sidi Okba, à proximité de la zone de Feliache, au chef-lieu de wilaya, a précisé la même source à l'APS. L'accident a causé la mort de quatre (4) personnes, âgées entre 7 et 70 ans, et occasionné des blessures de divers degrés à trois (3) autres, a-t-on indiqué. Les dépouilles des victimes ont été acheminées par les éléments de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital Bachir Bennacer de la ville de Biskra, tandis que les blessés ont été transférés vers le service des urgences du même établissement de santé pour bénéficier des soins nécessaires, a-t-on souligné.

Une enquête a été ouverte par les services territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.■

Conférence nationale des cadres des Affaires religieuses et des Wakfs

La mosquée, une forteresse pour protéger le pays et renforcer le référent religieux

La mosquée est «une des forteresses de protection, de préservation du pays et de renforcement du référent religieux», a affirmé, avant-hier à Chlef, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi.

«La mosquée est devenu un rempart et une des forteresses de protection du pays. Elle œuvre pour la promotion du référent religieux et tout ce qui est susceptible de renforcer la dimension nationale», a déclaré M. Belmehdi dans son intervention à l'ouverture d'une conférence nationale, de deux jours, réunissant des cadres des Affaires religieuses et des Wakfs.

Après avoir souligné que «beaucoup ont tenté, par le passé, de faire de la mosquée un moyen de destruction du pays (...)», le ministre a estimé que la «restitution de la mosquée a permis, aujourd'hui, à ce lieu de culte d'être un moyen d'accompagnement de la Nation dans sa renaissance et de participer, à travers le message, à sa protection et à sa sauvegarde (nation) et d'éviter que la fatwa soit un moyen pour faire couler le sang».

A travers la Commission ministérielle de la fatwa, les services du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a relevé M. Belmehdi, ont pu instaurer une «opinion publique commune, renforcer le référent religieux et l'ajuster comme il se doit».

Evoquant l'Institut d'Aïn Madhi, à Laghouat, dédié à l'enseignement de la jurisprudence aux étudiants algériens et étrangers, le ministre a annoncé l'ouverture «prochaine» de lignes aériennes à partir de pays africains vers Laghouat, considérant ce fait comme une preuve de «la coordination de l'action du ministère avec le plan d'action du gouvernement pour la protection et la préservation du référent religieux». S'agissant de la conférence nationale à laquelle il a assisté, M. Belmehdi a estimé qu'il s'agit «d'un important atelier» pour examiner, avec les cadres du ministère, les «réalisations et les développements en cours dans le secteur et aussi pour finaliser les procédures administratives concernant les directions installées dans les dix nouvelles wilayas du pays».■

INFO EXPRESS

Oran

Relogement de plus de 1.100 familles dans des logements décents

Plus de 1.100 familles occupant le site dit "Batimat Taliane", au quartier Seddikia (Oran) ont été relogées, samedi, dans des logements décents, dans la commune de Bir El Djir, a-t-on constaté.

L'opération a été lancée aux premières heures de la matinée permettant aux 160 premières familles d'occuper leurs nouvelles habitations, situées au site de 1.201 logements publics locatifs, situés dans le quartier "Pépinière", dans la commune de Bir El Djir.

Pour cette opération, qui s'est déroulée en présence des autorités locales, d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour sa réussite. Le processus de relogement se poursuivra jusqu'au départ du dernier occupant de ce site "Batimat Talianne" abritant un total de 1.111 familles, concernées par cette opération de relogement.

Dès l'achèvement de l'opération, deux entreprises privées entameront la démolition des blocs construits en structures métalliques.

L'assiette foncière sera récupérée en vue de sa transformation en espaces verts et en parc de détente au profit des familles oranaises, signale-t-on.

Le nouveau site des 1.201 logements publics locatifs du quartier "Pépinière", relevant de l'OPGI d'Oran, est formé d'un ensemble d'immeubles de 5 à 9 étages.■

Ghardaïa

Démantèlement d'un réseau criminel de faux-monnayeurs

Un réseau criminel de faux-monnayeurs composé de cinq (5) individus a été démantelé par la brigade de recherche et d'investigation (BRI) à Ghardaïa et la saisie d'une somme de 380.000 DA de faux billets de 2.000 DA, a indiqué un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Agissant sur la base d'informations faisant état qu'un réseau de faux-monnayeurs activait entre Alger et Ghardaïa pour inonder le marché locale en faux billets, les investigations de la brigade ont permis d'identifier en premier lieu un des membres du réseau des faussaires qui se chargeait d'écouler les faux billets de coupures de 2.000 DA dans la région de Ghardaïa avant de l'arrêter en flagrant délit en possession d'une somme de 380.000 DA de faux billets, selon le communiqué. Les éléments des mêmes services de sécurité ont procédé aussi sur ordre du parquet à l'arrestation à tour de rôle les autres acolytes et la saisie également d'un véhicule touristique utilisé pour ce forfait ainsi qu'une quantité de comprimés (91) de psychotropes et des armes blanches (sabre, couteaux), a précisé le document. Les mis en cause âgés entre 55 et 19 ans ont été poursuivis devant les instances judiciaires compétentes pour constitution d'une «association de malfaiteurs et falsification de billets de banque de la monnaie nationale, atteinte à l'économie nationale et détention et commercialisation de psychotropes». Trois (3) membres de ces faussaires ont été inculpés et écroués alors que deux ont été placés sous contrôle judiciaire, a conclu la même source.■

Université

Un nouveau dispositif opérationnel à partir du mois d'avril

Le Secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Noureddine Ghouali a annoncé, samedi dernier à Alger, l'entrée en vigueur à compter du mois d'avril d'un nouveau «dispositif opérationnel» au niveau des établissements universitaires, en vue de remédier aux lacunes relevées, notamment au volet sécuritaire.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'études organisée par le ministère à l'Université de la formation continue (UFC) à Dely Ibrahim sur «La sécurité interne en milieu universitaire», M. Ghouali a indiqué fait savoir qu'un «dispositif opérationnel est en cours d'élaboration pour être appliqué en avril aux fin de remédier aux diverses lacunes enregistrées au niveau des différents instituts, universités, laboratoires de rechercher et cités universitaires, notamment au volet sécuritaire».

«Ce plan sera appliqué à court et moyen termes, parallèlement à une coordination avec les différentes organisations estudiantines, les syndicats, les recteurs et les responsables de la recherche et des oeuvres, en vue de prendre en considération leurs recommandations lors de l'élaboration d'un programme visant la résolution des problèmes soulevés en milieu universitaire», précise M. Ghouali. Le même responsable a appelé à mettre l'accent sur les dépassements et dérives enregistrées récemment au sein des cités universitaires, soulignant la nécessité d'«écouter toutes les parties pour éviter que de tels incidents se reproduisent».

Les travaux de la journée d'études sur la sécurité interne en milieu universitaire ont englobé la présentation d'un ensemble d'interventions sur la situation sécuritaire actuelle et ses horizons au sein de l'établissement universitaire, notamment au niveau des résidences pour étudiants.■

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB : 07 82 51 96 83

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin d'effectuer des examens médicaux (échographie analyses, etc.)

MOB : 05 59 31 19 67.

Initiée par les Houthis

Trêve de trois jours au Yémen

Vue du Yémen dévasté par la guerre..

Les Houthis ont décidé d'une trêve de trois jours dans la guerre qui les oppose à la coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite et les Emirats. Le mouvement Ansarullah (Houthis) du Yémen a proposé, samedi, une trêve et des pourparlers intra-yéménites, a indiqué un haut responsable saoudien.

«Les Houthis ont proposé, par l'intermédiaire de médiateurs, une initiative comprenant une trêve, l'ouverture de l'aéroport (de Sanaa) et du port (de Hodeida) ainsi que des discussions intra-yéménites», a déclaré un responsable saoudien cité par l'AFP.

L'annonce du responsable saoudien intervient au lendemain d'une série d'attaques houthies contre le royaume du Golfe.

Le Conseil de coopération du Golfe a appelé les belligérants yéménites à des pourparlers de paix à la fin du mois à Riyadh, siège de l'organisation, les Houthis ayant rejeté toutes discussions se déroulant en Arabie Saoudite.

L'émissaire des Nations unies au Yémen, Hans Grundberg, a annoncé, dimanche dernier, avoir discuté avec les responsables Houthis et Omanais à Mascate de l'éventuelle déclaration d'une trêve pendant le mois de Ramadhan.

Le Yémen connaît depuis près de 7 ans une guerre entre les forces gouvernementales soutenues par une coalition militaire arabe dirigée par l'Arabie Saoudite voisine, et le mouvement Ansarullah qui contrôle, depuis septembre 2014, plusieurs gouvernorats, dont la capitale, Sanaa.

Jusqu'à la fin de 2021, la guerre a causé la mort de 377 000 personnes et a coûté 126 milliards de dollars à l'économie du Yémen, tandis qu'environ 30 millions de personnes sont devenues dépendantes d'aides dans l'une des pires crises humanitaires au monde, selon les chiffres des Nations unies.

La Hongrie refuse l'implication dans la confrontation en Ukraine

Face à l'offensive russe menée depuis le 24 février, le Président ukrainien a appelé Budapest à choisir «son camp» et à livrer des armes à Kiev.

Le Premier ministre hongrois ne compte pas s'y résoudre, faisant valoir les intérêts de son pays.

Le Premier ministre hongrois Viktor Orban, ciblé par le Président ukrainien Volodymyr Zelensky dans un message aux dirigeants de l'Union européenne, a «rejeté» le 25 mars les demandes de livraison d'armes et de sanctions plus dures contre la Russie, les jugeant «contraires aux intérêts» de son pays. «La Hongrie veut rester en dehors de cette guerre et n'autorisera pas le transfert d'armes vers l'Ukraine», a réaffirmé le chef de gouvernement conservateur, selon des propos rapportés par le porte-parole du gouvernement Zoltan Kovacs.

Depuis le déclenchement de l'opération militaire russe en Ukraine, Budapest, tout en accueillant des réfugiés, refuse d'envoyer de l'aide militaire et a interdit le transfert d'armes létales par son territoire.

Palestine : L'UE salue la tenue des élections locales

L'Union européenne (UE) a salué la tenue de la deuxième phase des élections locales en Palestine, exprimant son aspiration à leur déroulement dans la bande de Ghaza, à l'avenir.

Samedi, le porte-parole de l'UE, Shadi Othman, a ajouté que la position de l'UE était «cohérente» en ce qui concerne les élections, affirmant son appui aux travaux de la Commission électorale centrale et la supervision du processus électoral. Othman a affirmé que des observateurs internationaux relevant des Etats de l'Union européenne et des missions diplomatiques en Palestine, (300 employés du Corps diplomatique), étaient présents pour suivre le processus des élections. Le taux de participation au scrutin de la deuxième phase des élections locales en Palestine a atteint 53%, selon la commission centrale électorale. Les résultats des élections locales 2021, «la deuxième phase», seront annoncés ce dimanche à midi lors d'une conférence de presse que la commission tiendra au centre des médias à l'intérieur de son siège.

Le Kremlin

«Ce n'est pas au Président américain de choisir le Président de la Russie»

Le Kremlin a déclaré que ce n'était pas au Président américain Joe Biden de décider qui serait au pouvoir en Russie.

Cela faisait suite aux déclarations du Président américain, samedi soir, dans lesquelles il appelait à l'éviction du Président russe Vladimir Poutine.

Dmitry Peskov, attaché de presse du Kremlin, a affirmé que «ce n'était pas à Biden de décider qui serait le Président des Russes», rapporte Russia Today.

«Pour l'amour de Dieu, cet homme ne peut pas rester au pouvoir», a lancé le Président américain, samedi, appelant à la destitution de Poutine, dans son discours à la fin de sa visite en Pologne, et avant que la Maison Blanche ne nuance ses propos, assurant que Biden n'avait pas appelé à un «changement de régime» en Russie.

Joe Biden a déclaré que Vladimir Poutine ne pouvait pas «rester au pouvoir», laissant penser qu'il appelait à un changement de régime. La Maison Blanche a dû rétropédaler dans un communiqué. Dans un discours prononcé en Pologne le 26 mars à l'issue d'un voyage en Europe destiné à renforcer la réponse de l'OTAN à l'offensive russe en Ukraine, le Président des Etats-Unis Joe Biden a déclaré que le Président russe Vladimir Poutine «ne [pouvait] pas rester au pouvoir». La remarque de Joe Biden a en premier lieu laissé penser qu'il appelait à un renversement de son homologue russe, voire à un changement de régime.

Washington a dû par la suite préciser dans un communiqué que le Président des Etats-Unis voulait seulement dire que Vladimir Poutine ne devrait pas être autorisé à exercer son pouvoir sur ses voisins ou sur la région.

De son côté, le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a réagi d'un laconique : «Ce n'est pas à Biden de décider.» «Le Président de la Russie est élu par les Russes», a simplement rappelé Dmitri Peskov, cité par Reuters.

Les mots de Joe Biden ont ponctué un discours dans lequel il a également qualifié Vladimir Poutine de «dictateur», l'a averti de ne pas empiéter sur le territoire de l'OTAN et a exhorté les Ukrainiens à faire face à une longue bataille.

Le Président américain préfere que la confrontation continue, au lieu d'appeler au dialogue et la paix.

Irak

L'élection du Président de nouveau reportée, faute de quorum au Parlement

Encore raté : l'élection du Président irakien prévue samedi a été reportée à mercredi, le quorum des deux-tiers n'ayant pas été atteint à l'Assemblée, un nouvel échec après un premier report en février et un nouveau coup d'arrêt donné au calendrier politique.

Suivant l'appel au boycott lancé par le Cadre de coordination, une coalition chiite pro-Iran, 126 élus ont observé la politique de la chaise vide et seuls 202 députés étaient présents (sur un total de 329), tandis qu'un dernier parlementaire ne s'est pas manifesté, a indiqué un responsable du Parlement irakien à l'AFP. N'ayant pas atteint le quorum des deux-tiers requis pour le vote ait lieu (220 élus), le Parlement a décidé du report du vote à mercredi, a précisé son service médias. Ce nouvel échec retarde encore un peu plus le calendrier politique du pays pétrolier traversé par de fortes turbulences économiques et sociales. Car six mois après les législatives anticipées d'octobre 2021, l'Irak ne connaît toujours pas le nom de son nouveau Président, ni celui de son Premier ministre, clef de voûte de l'exécutif.

Les parlementaires doivent en effet d'abord élire le chef de l'Etat pour que celui-ci nomme à son tour le chef du gouvernement, poste qui fait l'objet d'interminables tractations entre partis. «Nous sommes obligés de continuer à organiser des séances jusqu'à ce que le quorum soit atteint», a déclaré le président du Parlement, l'influent leader sunnite Mohammed al-Halboussi, selon l'agence de presse officielle INA. Le Cadre de coordination est vent debout contre l'ambition de son grand rival, l'influent leader chiite Moqtada Sadr, de former un «gouvernement de majorité» sans le faire monter à bord.

Une première tentative d'élire le chef de l'Etat le 7 février s'était déjà soldée par un échec en raison, déjà, d'un boycott massif des députés.

Ils souhaitaient se donner plus de temps après la mise à l'écart d'un favori, Hoshyar Zebari, rattrapé par des scandales de corruption.

Pour cette nouvelle élection, deux candidats parmi les 40 en lice se distinguent : le sortant Barham Saleh, président de l'Irak depuis 2018 et issu de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), et Rebar Ahmed du Parti démocratique du Kurdistan (PDK). Le candidat victorieux doit obtenir au moins deux tiers des voix.

Depuis les premières élections multipartites de 2005, organisées après l'invasion américaine de 2003 qui renversa Saddam Hussein, la présidence, poste largement honorifique, va traditionnellement à un Kurde de l'UPK. En échange, le PDK est à la tête du gouvernement régional kurde à Erbil.

Une analyse objective des impacts de l'inflation mondiale sur l'économie algérienne de l'envolée des cours des hydrocarbures

Dresser la balance devises

Le cours du pétrole a été coté le 26 mars 2022 à 119,24 dollars pour le Brent et pour le Wit 112,58 dollars. La crise ukrainienne préfigure d'importantes mutations dans les relations internationales, militaires, sécuritaires, politiques, culturelles et économiques, où la crise actuelle a des impacts sur le cours du pétrole/gaz, mais également sur la sécurité alimentaire dont la Russie et l'Ukraine représentent en 2021 30% des exportations mondiales.

L'économie algérienne arrimée l'économie mondiale via ses exportations d'hydrocarbures (pétrole environ 67 % et 33% pour le gaz) et important plus de 80% de ses besoins, quelles incidences à la fois des prix à l'exportation et des prix à l'importations pour la relance de l'économie nationale objet de cette contribution

1.-Les indicateurs de la loi de finances 2022 sont les suivants : :-budget de fonctionnement (dépenses) : 6.311,5 Milliards DA ; -budget d'équipement (dépenses) : 3.546,9 Milliards DA ; -total dépenses : 9.858,4 Milliards DA (en hausse de 21% par rapport à l'année 2021) ; - total recettes : 5.683,2 Milliards DA (dont 2.104 Milliards DA de fiscalité pétrolière soit 37%) ; - prix de référence du baril du pétrole : 45 Dollars le baril (il était à 40 Dollars en 2021 et prix du marché du baril du pétrole : 50 Dollars le baril ; - taux de croissance économique : 3,3% ; - inflation : 3,7% ; -exportations des hydrocarbures : 27,9 Milliards USD et importations de biens non compris les services : 31,8 Milliards USD. La loi de finances 2022 prévoit une dépréciation progressive du dinar par rapport au dollar, de 149,3 dinars un dollar en 2022, 156,8 en 2023 et 164,6 en 2024. Cette dépréciation du dinar par rapport au dollar et à l'euro accélère la méfiance du citoyen vis-à-vis du dinar, en plus du manque de liquidités, amplifiant la sphère informelle non soumise aux cotisations, n'étant pas affiliée à la caisse de sécurité sociale et par ricochet ne payant pas d'impôts, servant de soupapes sociales, représente hors hydrocarbures plus de 50% de la superficie économique, idem pour l'emplois, et contrôlant une masse monétaire hors banques, selon les informations données par le président de la république lors de sa conférence de presse, du fait de l'effritement du système d'information, fin 2020 entre 6100 et 10.000 milliards de dinars soit au cours de 137 dinars un dollar entre 44,52 et 72,99 milliards de dollars pour un PIB en nette diminution en 2020 de 160 milliards de dollars et selon le FMI de 153 milliards de dollars pour 2021. C'est que le marché de travail alimenté par la dépense publique via le rente les hydrocarbures, montre clairement une économie rentière avec les emplois dominants dans les services/ commerce 60% de total, le BTPH 17%, l' industrie moins de 13% avec plus de 2 millions de fonctionnaires et une les productivités les plus faibles au niveau de la région MENA selon l'OCDE , deux fois plus de dépenses monétaires pour avoir deux fois moins d'impacts économiques et sociaux. Il faudra tenir compte, avec la faiblesse du taux de croissance d'un indicateur souvent oublié la pression démographique où la population active dépasse en 2021 12,5 millions sur une population totale résidente de 45 millions d'habitants au 1er janvier 2022 et du déficit financier de la Caisse nationale des retraites (CNR) qui a atteint plus de 690 milliards de dinars en 2021, le nombre de retraités dépassant les 3,3 millions , le CNR enregistrant un taux de cotisation de sécurité sociale, estimé à 2,2 travailleurs pour chaque retraité et pour un équilibre, le taux de cotisation devrait atteindre cinq travailleurs pour un retraité. C'est que la situation économique actuelle est complexe devant entre 2022-2025 créer plus de 350 000-400 000 emplois par an, qui s'ajoutent au taux de chômage, impliquant pendant plus de 5 à 7 ans un taux de croissance en termes réel entre 8/9%. Cela par ricochet influe également sur le taux de chômage, qui selon le FMI, en 2021 serait de 14,1% et 14,7% en 2022 incluant les sur-effectifs des administrations, entreprises publiques et l'emploi dans la sphère informelle. Cela pose le problème du fait de l'extériorisation de l'économie algérienne dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15% des impacts d'actions spéculatives sur les devises, sur le taux d'inflation, et de l'opportunité du lancement de projets créateurs de valeur ajoutée dont le retour en capital est à moyen et long terme. Le seul document de référence n'est pas la balance commerciale mais la balance des paiements qui retrace tous les flux de marchandises des services et des mouvements de capitaux où au total, le déficit budgétaire au cours de 137 dinars un dollar au moment de l'évocation de la loi de finances était estimée à 30,47 milliards de dollars . Dans la loi de finances 2021,le déficit budgétaire était estimé à 2.784 milliards de dinars, soit 22 milliards de dollars au cours de 2020, donc un accroissement du déficit de plus de 8 milliards de dollars. La loi de finances 2022, a été élaborée dans une conjoncture particulière avant l'envolée du prix des hydrocarbures avec le caractère social où le montant des subventions généralisées et non ciblées avoisinait en moyenne 3.250 milliards de dinars par an sur la période 2012-2017 (soit environ 19,3% du PIB) ce qui représente entre 30 et 41 milliards de dollars en fonction de la fluctuation du taux de change. Pour le gouvernement, ce déficit sera financé en «recourant aux mécanismes du Trésor et au Fonds de régulation des recettes (différence entre le prix réel et celui inscrit dans la loi de finances de 45 dollars) et ne recourra pas à l'endettement extérieur». Mais soyons réalistes, comme pour les années passées, 98% des recettes en devises avec les dérivées dépendent toujours des hydrocarbures, les 4 milliards de dollars annoncés par le ministère du commerce inclut les dérivées des hydrocarbures pour plus de 2,5 milliards de dollars, montant également inclus dans les recettes de Sonatrach ne devant donc faire un double emploi dans les déclarations officielles. Par ailleurs la relance de certains projets gelés annoncées ne doit pas faire les erreurs du passé, devant dresser la balance devises car selon les données officielles du premier ministère (source APS), l'assainissement du secteur public marchand durant les 25 dernières années a coûté au Trésor l'équivalent de 250 milliards de dollars et le coût des réévaluations entre 2005/2020, 8900 milliards de dinars soit au cours moyen de 135 dinars un dollar environ 66 milliards de dollars : continuer sur cette voie est un suicide collectif .Evitons les utopies par un langage de vérité : si les projets du fer de Gara Djebilet et du phosphate de Tébessa commencent leur production en 2024, ainsi que le projet du gazoduc Algérie-Nigeria vers l'Europe dont le coût est estimé par l'Europe principal client entre 19/20 milliards de dollars, la rentabilité ne se fera que dans 5 ans donc horizon 2030. Par ailleurs , étant une question de justice sociale et d'efficacité économique, les subventions doivent être ciblées, les subventions pour 2022, implicites, constituées notamment de subventions aux produits énergétiques et des subventions de nature fiscale, représentent environ 80% du total des subventions et que les subventions explicites représentent un cinquième du total des subventions, étant dominées par le soutien aux prix des produits alimentaires et aux logements, étant 942 milliards de dinars soit 19,7% du budget de l'Etat contre 24% en 2021 et 8,4% du PIB. La structure annoncée prévoit les aides aux ménages pour 567,7 milliards de dinars, 315,5 de soutien aux produits de base, 105,3 pour l'électricité/ gaz/eau ; 131,7 de soutien à l'éducation ,332,5 pour le soutien aux pensions, 361,1 pour la santé, 247 pour l'habitat, 196 pour l'aide au moudjahidines ; et 207,6 pour les catégories défavorisées étant prévu d' alimenter les caisses de retraite de retenir 3% de la taxe pétrolière.

2.- . Il me semble que l'année 2019 avant la pandémie du coronavirus est une référence significative pour analyser l'évolution de la structure de la balance commerciale qui n' a pas significativement évoluée entre 2020/2021 dans sa structure, comme en témoigne le bilan 2020, et donc afin de pouvoir anticiper la hausse des prix au niveau international qui se répercute sur niveau de la balance des paiements. La répartition par Groupes d'Utilisation est ventilé comme suit, où en 2019, le volume global des importations a été de 41,93 milliards USD : Biens alimentaires pour 2019 : le groupe des « biens alimentaires» vient toujours en troisième position dans la structure des importations réalisées durant l'année 2019 avec une part de 19,25 % de la valeur globale. Les importations de ce groupe dont depuis la crise en Ukraine les prix ont plus que doublé ont atteint 8,07 milliards USD au cours de l'année 2019, En termes de structure dudit groupe, les produits de céréales, laits et produits laitiers, sucres et sucreries et résidus et déchets des industries alimentaires, affichent des parts respectives de 33,52 %, 15,43 %, 9 % et de 6,95 %. Le groupe « Energie et lubrifiants » se positionne au 6éme rang dans la structure des importations avec une part de 3,42 %, soit une valeur de 1,44 milliard USD. Les importations dudit groupe enregistrent une hausse importante de l'ordre de 33,22 % par rapport à l'année 2018. Le groupe des « produits bruts » occupe le 5ème rang dans la structure des importations réalisées durant l'année 2019 avec une part de 4,80 % de la valeur globale, soit 2,01 milliards USD.

Les importations du Groupe d'Utilisation « demi-produits » représente une part de près d'un quart (1/4) des importations globales au cours de l'année 2019, étant constitué essentiellement, par les tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier, les demi-produits en fer ou en aciers non alliés et les polymères de l'éthylène, sous formes primaires, avec les parts respectives de 11,22 %, 4,78 % et de 4,68 %. Le groupe de « biens d'équipements agricoles » occupe le dernier rang dans la structure des importations avec une part de l'ordre de 1,09% et une valeur de 457,70 millions USD, affichant des évolutions haussières par rapport , touchant les machines, appareils et engins pour la récolte ou le battage des produits agricoles et les autres machines agricoles avec les taux respectifs de 101,32 % et de 6,87. Les importations des « biens d'équipements industriels »s'élèvent à 13,20 milliards USD, occupant ainsi le premier rang dans la structure des importations globales avec une part de 31,48 %. Le groupe de « biens de consommation non alimentaires » qui renferme les Groupes d'Utilisations (8 et 9), occupe le 4éme rang dans la structure des importations, représentant une part de 15,40 % avec une valeur de 6,46 milliards USD au cours de l'année 2019.. Pour l'année 2020,année non significative où tout l'appareil de production a été paralysé , selon les statistiques douanières concernant les importations de biens pour une valeur de 34,39 milliards de dollars nous avons la structure suivante : les biens alimentaires ont représenté 8,09 milliards e dollars dont les céréales 34,76%, suivi du lait et produits de la laiteries avec 19,14% ; les énergies lubrifiants pour 915,35 millions de dollars soit 2,66%, les produits bruts 2,30 milliards de dollars soit 6,69% ; les demi produits 23,17% soit plus de 8,05 milliards de dollars , les biens d'équipements agricoles 205,94 millions de dollars, soit 0,60%, les biens d'équipements industriels 9,16 milliards de dollars soit 26,36% ; les biens de consommation non alimentaires 5,75 milliards de dollars dont les produits médicaux pour al vente en détail , l'antisérum et les parties accessoires automobiles représentant respectivement 19,44%, 9,14% et 5,86%, bien que n 'a été publié aucun bilan définitif pour l'année 2021, selon l'Office national des statistiques (ONS), les importations des marchandises ont connu des hausses durant le premier semestre 2021 par rapport à la même période de 2020, selon l'Office national des statistiques (ONS) de janvier à juin 2021, les importations se sont élevées à 2 463,7 milliards de dinars au 1er semestre 2021 contre 2 130,5 milliards de dinars à la même période de 2020, soit une hausse de 15,6% et les exportations de marchandises, se sont élevées à 2 293,2 milliards de dinars contre 1 368,7 milliards de dinars à la même période de référence en 2020, enregistrant une hausse de 67,5%. Durant les six premiers mois de 2021, nous avons assisté à une nette évolution haussière de l'indice des prix à l'importation avec l'augmentation qu'a connu tous les groupes de produits durant les par rapport à la même période de l'année 2020.

Ainsi, la hausse la plus remarquable a concerné les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes avec +72,9%, les huiles graisses et cires d'origine animale ou végétale avec +59,8%, les boissons et tabacs (+23,5%) et les produits chimiques et produits connexes (+23,5%). D'autres groupes de produits ont également connu des augmentations de prix à l'importation. Il s'agit des produits alimentaires et animaux vivants (+18,9%), des matières brutes non comestibles, sauf le carburants (+17,4%), des articles manufacturés (+15,6%) et enfin les machines et matériels de transport (+8,4%).

Professeur des universités, expert international Abderrahmane Mebtoul

(A suivre...)

INFO EXPRESS

Relizane

500 kits alimentaires supplémentaires pour les familles nécessiteuses

Le bureau de l'association caritative à caractère social « Espoirs » de Relizane, présidé par le dynamique jeune Bekhada Mohamed, mène sans répit son action humanitaire en direction des familles nécessiteuses et œ, à longueur d'année lors des fêtes religieuses, de la rentrée des dasses et la période hivernale. A cet effet et pour satisfaire le reste des demandes à travers des dossiers établis à cet effet, l'association caritative à caractère social « Espoirs » de Relizane, a affecté 500 kits alimentaires à une vingtaine de communes, soit 50 pour chaque commune. Cette quantité s'ajoute aux 700 kits d'une valeur de 5.000 DA chacun et qui contiennent 12 produits, semoule, huile, sucre, lait en poudre, concentré de tomate, farine, pattes. Les bienfaiteurs, et opérateurs économiques à l'initiative du wali, ont contribué à cette opération. Au total, plus de 850 nécessiteux recensés ont présenté leurs dossiers qui attestent de certains critères comme le salaire qui ne doit pas dépasser 8.000 DA, le nombre d'enfants et la situation sociale de chacun. Contrairement aux années passées, quand les communes s'en chargeaient, l'opération a connu aussi un vif succès. Elle a été minutieusement préparée, les kits entreposés dans les maisons cantonnières de chaque daïra puis distribués avant le Ramadhan.

N.Malik

Mostaganem

La direction du commerce rassure les citoyens

Les services de la direction du commerce et la répression de la fraude ont multiplié, à la veille du Ramadhan, les assurances que les produits alimentaires de première nécessité seraient en abondance, et mis en garde les spéculateurs pour limiter une flambée des prix qui seront contrôlés durant tout le mois de jeûne.

A cet effet, un responsable à la direction du commerce, a affirmé, hier, à la suite d'une tension sur les denrées alimentaire signalée dans les magasins à Mostaganem submergés par les citoyens, qu'il n'y avait pas de quoi paniquer au sujet de la disponibilité des produits alimentaires, tels que la semoule et le lait. Notre source a précisé à notre bureau de rédaction qu'il n'existe pas de pénurie, les produits alimentaire sont disponibles et il n'y a aucun problème dans la distribution». Je rassure les citoyens qu'il n'y a aucune raison de se ruer vers les superettes et magasins d'alimentation, les produits sont largement disponibles, affirmera-t-il. De longues files de véhicules s'étaient formées, hier et avant-hier, dans une grande surface et avait été prise d'assaut à la suite d'une forte tension sur l'huile, notamment à Sidi Ali où les gens se ruaient à la recherche de l'huile de table, certains clients achetaient en double de crainte d'une pénurie. Selon notre source, l'afflux des citoyens pour acheter résulte de rumeurs véhiculées par des commerçants avides du gain facile. Pour autant, l'un des gérants d'un magasin a affirmé à notre quotidien que toutes les mesures ont été prises pour éviter les sur-achats (en double et triple) des produits de première nécessité.

N.Malik

Souk Ahras

Promouvoir les potentialités touristiques, agricoles et historiques

Le président de l'Organisation algérienne de l'environnement et de la citoyenneté, Sofiane Affane a appelé samedi à partir de Sédrata (Souk Ahras), la société civile à œuvrer en faveur de la promotion des potentialités touristiques, agricoles et historiques des wilayas de l'Est, notamment les wilayas frontalières. «L'implication de la société civile dans cette démarche de promotion est de nature à accélérer la cadence du développement économique», a affirmé M.Affane, intervenant au cours d'une conférence régionale sur «Le rôle des jeunes et de la société civile dans la vie publique», tenue à la salle des conférences Kateb Yacine de cette ville en présence des chefs des bureaux de l'organisation dans les wilayas de l'Est. M. Affane a également souligné que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé à plusieurs occasions que l'année 2022 sera «économique par excellence», et cela, a-t-il noté, exige des acteurs de la société civile de s'impliquer de manière effective dans cette orientation. «Les pouvoirs publics centraux et locaux sont appelés à déployer davantage d'efforts pour concrétiser la vision du président de la République à propos de la société civile, en ouvrant de plus vastes perspectives pour une participation efficace et utile du mouvement associatif dans le processus de développement», a-t-il ajouté. Les sites touristiques et archéologiques que recèlent les wilayas de l'Est, dont ceux de Madaure et Khemissa (Souk Ahras), Djemila (Sétif) et Timgad (Batna), le tourisme de montagne et thermale à Khenchela, Guelma, El Tarf, Souk Ahras et les produits agricoles sont des «facteurs d'appui à la consolidation du développement local et à la création d'emplois et de richesse», a noté l'intervenant. Après avoir appelé les jeunes à «contribuer à la diffusion des idées écologiques et l'esprit d'initiative», M. Affane a soutenu que le plan d'action de son organisation repose sur «les volets de l'environnement et de la citoyenneté». Il a également invité les jeunes à «tirer des leçons de la Révolution de libération algérienne pour poursuivre le parcours de l'édification du pays», mettant l'accent sur l'importance des «visites aux sites historiques pour inculquer l'esprit patriotique aux jeunes». Au terme de la conférence régionale, et en application de la convention signée entre l'Organisation algérienne de l'environnement et de la citoyenneté et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, les participants ont pris part à une campagne de reboisement au niveau du CFPA «Athmane Boubaker» de Sédrata.

Aïn M'lila (Oum El-Bouaghi)

Arrestation d'un individu et saisie de près de 90 grammes de cocaïne

Poursuivant leurs opérations dans le cadre de la lutte contre la commercialisation de la drogue, nous apprenons que les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Aïn M'lila sont parvenus à arrêter l'individu et ont saisi près de 90 grammes de cocaïne. L'affaire a été réalisée récemment à la suite de l'exploitation d'informations fiables faisant état qu'un individu utilisait son domicile dans la ville d'Aïn M'lila pour la vente de la drogue. Après avoir entamé toutes les procédures judiciaires, les policiers qui ont investi le même endroit, ont arrêté un individu (repris de justice) âgé de 49 ans, et ont découvert 87,22 grammes de cocaïne, 4 comprimés à usage de psychotropes et une somme d'argent provenant de la vente de la drogue, a-t-on indiqué le 23/3/2022. Présenté devant le tribunal territorialement compétent, le mis en cause doit répondre de son acte pour les chefs d'inculpation «détention et commercialisation de drogue».

A.Remache

Brèves

Ghardaïa

Arrestation de 4 membres présumés d'un réseau spécialisé dans la falsification de documents

Quatre (4) membres présumés d'un réseau spécialisé dans l'escroquerie et la falsification de documents officiels ont été arrêtés à Ghardaïa par les éléments de la brigade de recherche relevant du groupement de la Gendarmerie nationale (GN), a indiqué samedi cette institution sécuritaire dans un communiqué.
Les recherches et investigations menées par les éléments de la brigade ont donné lieu à la saisie de 18 sceaux officiels falsifiés, des faux diplômes et certificats, des ordres de mission ainsi que des copies de documents administratifs suspectés d'être utilisés dans les opérations d'escroquerie, est-t-il précisé dans le communiqué. Les éléments de la brigade de recherche relevant du groupement de la Gendarmerie nationale ont également saisi du matériel informatique et scanner utilisé dans leur forfait, des chèques postaux et bancaires et une somme d'argent estimée à 140.000 DA provenant d'une opération d'extorsion.
Les enquêtes menées par la Gendarmerie nationale font état de l'implication présumée des mis en cause dans plusieurs opérations d'escroquerie et de délivrance de faux documents à des personnes contre une somme d'argent.
Les quatre mis en cause (entre 44 et 54 ans), poursuivis pour escroquerie, falsification et faux usage de faux, ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent afin d'identifier d'autres complices, selon la même source.

Ukraine

Les laboratoires biologiques du Pentagone américain

La presse occidentale aux ordres n'en parle pas beaucoup et pourtant, la nouvelle est de taille : le ministère de la Défense US finançait et contrôlait une trentaine de laboratoires biologiques en Ukraine.

Les médias grand public occidentaux et les réseaux sociaux tentent de dissimuler l'existence de laboratoires biologiques financés par les États-Unis en Ukraine. Et quand ils en parlent, c'est pour reprendre bien sûr la version officielle prétendant qu'il s'agit d'œuvrer pour le bien public. Alors pourquoi l'Organisation mondiale de la santé des Nations unies a-t-elle conseillé à l'Ukraine de détruire les agents pathogènes à haut risque hébergés dans ses laboratoires de « santé publique » (sic !) afin d'éviter « tout déversement potentiel » ? L'OMS n'a pas dit quand elle avait fait la recommandation, ni fourni de détails sur les types d'agents pathogènes ou de toxines hébergés dans les laboratoires ukrainiens et l'agence a refusé de répondre aux questions sur le suivi de ses recommandations.

Revenons un peu en arrière et examinons le Mémorandum de Budapest qui a été signé dans le passé. Ce mémorandum comprenait trois accords politiques signés lors de la conférence de l'OSCE à Budapest, en Hongrie, le 5 décembre 1994, pour fournir des garanties de sécurité concernant l'adhésion du Bélarus, du Kazakhstan et de l'Ukraine au Traité sur la non-prolifération des Armes nucléaires (TNP). Ces nations devaient céder leurs arsenaux nucléaires à la Russie et cesser toute recherche dans le domaine des armes nucléaires. Les premiers signataires étaient la Fédération de Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis, la Chine et la France ayant donné des assurances individuelles dans des documents séparés. Le mémorandum interdisait à la Fédération de Russie, au Royaume-Uni et aux États-Unis de menacer ou d'utiliser la force militaire ou la coercition économique contre l'Ukraine, la Biélorussie et le Kazakhstan. À la suite d'autres accords et du mémorandum, entre 1993 et 1996, la Biélorussie, le Kazakhstan et l'Ukraine ont donc renoncé à leurs armes nucléaires. Il faut savoir que l'Ukraine possédait à l'époque le troisième plus grand stock d'armes nucléaires au monde, dont elle avait un contrôle physique mais pas opérationnel, la Russie contrôlant les codes nécessaires pour faire fonctionner les armes nucléaires.

Lorsque les forces russes ont pris le contrôle des laboratoires en Ukraine dont la Fédération de Russie connaissait l'existence depuis des années et alertait en vain la communauté internationale, la Russie a eu la preuve que ces laboratoires travaillaient sur les armes biologiques, les armes nucléaires, et les missiles. Donc des armes de guerre. Adieu donc le Mémorandum de Budapest. Et ces laboratoires se trouvaient juste à la frontière avec la Russie. Concernant les armes biologiques, les recherches menées en Ukraine allaient de la collecte de données génétiques slaves au gain de fonction (recherche médicale qui modifie génétiquement un organisme de manière à améliorer les fonctions biologiques des produits géniques) de virus et d'organismes destinés à être utilisés dans des armes. Certains agents pathogènes ont été testés en utilisant des soldats ukrainiens comme cobayes. Selon l'Ukraine et les États-Unis, les laboratoires travaillaient sur un « programme de réduction des menaces biologiques », mais avec des agents tels que l'anthrax ainsi que des virus transmis par les chauves-souris et les oiseaux migrateurs, on ne peut que mettre en doute la sincérité de ces déclarations. En effet, la situation géographique de l'Ukraine représente un véritable carrefour des voies de migration des oiseaux et des recherches étaient en cours pour étudier comment les migrations et les voies suivies par les oiseaux pouvaient être exploitées comme vecteurs de certains agents pathogènes. On ne sait pas si l'une de ces enquêtes a abouti, mais la simple intention de « militariser » des vols d'oiseaux pose question. Selon les documents découverts par les forces russes, la partie américaine prévoyait de mener des travaux sur les agents pathogènes des oiseaux, des chauves-souris et des reptiles en Ukraine en 2022, avec une possibilité de transporter la peste porcine africaine et l'anthrax. Et les spécialistes russes des troupes de radioprotection, de protection chimique et biologique ont étudié des documents qui faisaient état de transferts de biomatériaux humains emportés en Ukraine vers des pays étrangers sur instruction de représentants américains.

Par ailleurs, c'est lorsque le président ukrainien Zelensky - peut-on appeler ce clown président ? - a déclaré qu'il libérerait son pays du mémorandum de Budapest que la Russie a senti le danger. Les nazis de Kiev avaient donc l'intention de renouer avec le nucléaire. Des rapports de RIA Novosti ont montré que des recherches en matière d'armes nucléaires avaient été menées à l'Institut de physique et de technologie de Kharkov ainsi que dans des centres à Kiev, Tchernobyl et Lvov, Tchernobyl ayant été choisi comme l'un de ces emplacements afin que l'augmentation du rayonnement dans la zone n'attire pas l'attention. Les recherches ont été menées depuis 2014 en utilisant à la fois de l'uranium et du plutonium. Les matériaux et l'équipement nécessaires à la fois à l'enrichissement du combustible et à la création d'un appareil ont été importés d'États étrangers, ce qui signifie qu'il n'y a pas que Kiev qui viole le mémorandum de Budapest et le traité de non-prolifération nucléaire. On ne sait toujours pas si le combustible nucléaire usé des centrales nucléaires en Ukraine aurait pu être utilisé et l'on ne sait pas non plus à quel point les Ukrainiens étaient proches d'un appareil fonctionnel.

Il devient également de plus en plus évident le gouvernement ukrainien a œuvré pendant des années pour améliorer les systèmes de missiles hérités de l'Union soviétique, mais deux sociétés ukrainiennes, Yuzhmashzavod et Yuzhnoye, ont toutes deux travaillé en collaboration avec des entreprises turques pour créer des fusées. Pour terminer et à titre d'exemple pour montrer qui dirige l'Ukraine aujourd'hui, l'une des principales sources médiatiques ukrainiennes, la chaîne Hromadske, parle du Donbass comme d'une « région qui compte «un nombre énorme de personnes absolument inutiles». Sur les 4 millions dans la région de Donetsk, 1,5 million sont «superflus» et «doivent simplement être tués»». Cela est dit sans aucune honte. Et ce n'est pas le seul exemple de ce que le pouvoir et les médias ukrainiens martèlent depuis plusieurs années. Imaginons un instant que toutes les expériences décrites plus haut soient arrivées à terme et se trouvent entre les mains des fous furieux qui dirigent l'Ukraine aujourd'hui et que l'Occident soutient… Nous laissons nos lecteurs deviner la suite.

Mohsen Abdelmoumen

Les gouvernements russe et chinois ont commencé à exiger publiquement des réponses, tant sur la scène internationale qu'au siège de l'ONU à New York. Malgré le black-out médiatique en Occident, la gravité des faits était impossible à dissimuler, et le Sénat US a appelé Nuland pour s'expliquer. Il apparaît aujourd'hui que les Etats-Unis disposent de 336 laboratoires disséminés dans 30 pays où ils font exactement ce qu'ils veulent. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères chinois a déclaré à ce sujet que « les Etats-Unis ont été le seul pays à s'opposer à la mise en place de mécanismes de vérification multilatérale de la Convention sur les armes biologiques au cours des 20 dernières années ».

DÉCÈS D'AHMED AROUN

L'UN DES CHANTRES DU MELHOUN

Le poète du melhoun, Aroun Ahmed, un des chantres de la littérature populaire algérienne, s'est éteint, samedi à Oran, à l'âge de 61 ans, a-t-on appris de la direction locale de la culture et des arts.

Le poète, connu sur la scène littéraire par le pseudonyme de Bessam, est décédé suite à un malaise cardiaque. Il a été admis, lundi dernier, à l'unité de soins intensifs du CHU «Dr. Benzerdjeb» d'Oran, où il a rendu l'âme, a souligné à l'APS, le responsable de l'association «Athar El Abirine», Rouane Chérif. Le défunt poète est considéré comme l'un des figures locales de la poésie Melhoun, léguant derrière lui une importante production poétique consacrée notamment à la révolution algérienne, aux personnages historiques, à l'histoire nationale et aux sites et monuments de la ville d'Oran.

Feu Bessam a animé des émissions sur les ondes de Radio Oran ainsi que sur la chaine de TV «El-Bahia». Outre El Melhoun, le défunt était versé dans la poésie classique, animant des soirées organisées à Oran et des manifestations culturelles locales et nationales, selon la même source.

Le poète Ahmed Aroun a été secrétaire général de l'association culturelle «Athar El Abirine». Il a été membre actif de l'Union des écrivains algériens et de plusieurs autres associations culturelles. Le défunt Aroun Ahmed a été inhumé dans l'après-midi, au cimetière de la localité de Gdyel, à l'Est d'Oran.

R.C.

TNA

La Chaire de l'IMA rend hommage à Najet Belkaïd-Khadda

→Un hommage appuyé a été rendu, samedi à Alger, à la professeure et chercheuse Naget Belkaïd-Khadda, figure incontournable de la critique et de la recherche académique, par la Chaire de l'Institut du monde arabe (IMA), en collaboration avec le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA).

Organisé au TNA, l'hommage s'est déroulé en présence du directeur général de l'IMA, Mojeb Al Zahrani, du président de la Chaire de l'IMA, Tayeb Ould Aroussi et du directeur du TNA, Mohamed Yahiaoui qui, après plusieurs témoignages d'universitaires évoquant la militante, l'enseignante, la chercheuse, la critique et la mère de famille, ont remis la médaille honorifique de l'IMA à Naget Belkaïd-Khadda, pour «l'ensemble de son parcours consacré au militantisme, à l'éducation et à la culture».

Faisant partie du «premier noyau œuvrant à l'algérianisation de l'école», Naget Belkaïd-Khadda a été de tous les combats, vouant sa vie entière «à l'engagement» en construisant «des ponts avec des murmures», de l'avis de plusieurs universitaires qui ont vu en cette «grande dame», l'«exemplarité intellectuelle». Prônant «l'émancipation par l'instruction», Mme Khedda dira, «Mon père m'a communiqué l'amour de la science et du combat».

Professeure de langue et de littérature françaises aujourd'hui retraitée, Naget Belkaïd Khadda a enseigné les littératures françaises et franco-maghrébines dans les universités d'Alger, de Paris et de Montpellier.

Spécialiste en critique littéraire, elle a plus particulièrement étudié l'œuvre de Mohammed Dib et, plus généralement, celles des grands écrivains algériens d'expression française, à l'instar de, Kateb Yacine, Mouloud Mammeri, Mouloud Feraoun, Assia Djebar, Rachid Boudjedra, Nabil Farès et Habib Tengour.

Elle s'est particulièrement consacrée à l'étude des enjeux socioculturels complexes véhiculés par la littérature algérienne de plume francophone et à la littérature arabe de langue française pour laquelle elle a consacré des travaux novateurs qui lui ont valu d'être distinguée.

Son intérêt s'est aussi porté sur les arts plastiques, accompagnant la réflexion et le processus créatif de son mari, Mohammed Khadda (1930-1991), une des grandes figures de la peinture moderne en Algérie, à qui elle a impulsé en 1996 à l'IMA, la tenue d'une grande exposition.

Elargissant sa réflexion à l'ensemble du champ culturel, elle s'est attachée à mettre en lumière le travail qui a donné naissance à des formes nouvelles dans tous les arts : peinture, théâtre, musique, formes hybrides ouvertes sur la modernité tout en étant «arrimées au socle historique et socioculturel maghrébin».

Naget Belkaïd-Khadda a publié plusieurs études, dirigé des ouvrages collectifs et produit de très nombreux articles dans des revues spécialisées.Depuis sa retraite, elle met en œuvre son expérience dans le champ culturel algérien en organisant des colloques, en donnant des conférences ou en présidant des jurys littéraires comme celui des prix Mohammed Dib ou Assia Djebar.

Elle gère parallèlement l'œuvre de son regretté époux en organisant de nombreuses expositions tant en Algérie qu'à l'étranger et travaille, avec le ministère de la Culture, à la création d'un musée Khadda.

Fondée en 1991 par un groupe d'éminents penseurs, la Chaire de l'IMA a contribué, jusqu'à la cessation de ses activités en 1994, à enrichir la scène culturelle et intellectuelle. Redevenue active en mai 2017, la Chaire a rendu hommage à nombre de chercheurs et penseurs arabes et français, dans son siège, ainsi qu'à l'extérieur, dans des universités et institutions scientifiques arabes entrées en partenariat avec l'IMA.

Durant toute l'année 2019, la Chaire a rendu hommage à des femmes arabes parmi lesquelles, des chercheuses, des professeures et militantes culturelles, en attribuant à chaque activité le nom d'une militante, écrivaine et chercheuse arabe connue pour son apport intellectuel et socio-culturel au renforcement du dialogue entre les deux rives de la Méditerranée.

R.C.

Diversité culturelle et linguistique

Source de renforcement de l'unité nationale

Des participants à une conférence sur «la carte linguistique et culturelle en Algérie», organisée samedi à Alger, dans le cadre du programme culturel du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), à l'occasion de la 25ème édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), ont insisté sur l'importance de la diversité culturelle et du pluralisme linguistique en Algérie en tant que «source importante de richesses et de renforcement de l'identité et de l'unité nationales». Le secrétaire général du HCA, Si El-Hashmi Assad a affirmé que «la diversité culturelle et linguistique en Algérie est une richesse à même de contribuer à booster le développement économique», ajoutant que «la carte culturelle et linguistique joue un rôle important dans les industries culturelles qui soutiennent la culture et renforcent l'unité nationale et la cohésion sociale».

«Les problématiques soulevées par la conférence constituent un axe important et stratégique qui se trouve au cœur des grands intérêts du HCA, d'autant qu'il y a une nouvelle tendance à consacrer les dispositions de la Constitution, avec des problématiques importantes qui doivent être prises en charge à travers la coordination et la consultation des experts et des spécialistes», a-t-il poursuivi. M. Assad a souligné que le HCA «est devenu un trait d'union, en étant chargé d'enquêter sur les données linguistiques liées au profil de l'Algérie dans la nouvelle édition de l'Atlas mondial des langues de l'Unesco», faisant état, à ce propos, de la création de «l'Académie algérienne des noms propres», qui regroupe 25 experts spécialisés en la matière, et ce en coordination avec le ministère de l'Intérieur. De son côté, l'enseignant d'économie à l'Université d'El Oued, Djouadi Noureddine a indiqué, dans son intervention sur «le rôle de la carte linguistique dans le développement et l'économie», que «la diversité culturelle et linguistique est un facteur stratégique, une ressource économique et une source de richesses pour notre pays», ajoutant que «l'Algérie, qui connaît une année économique par excellence (2022), une période de mise en oeuvre du programme de la relance économique et un enjeu économique hors hydrocarbures, est appelée à l'exploitation de l'ensemble des ressources disponibles, dont la diversité culturelle, afin de réaliser le développement durable». Dans ce sillage, l'intervenant a précisé que l'Algérie «dispose d'une diversité culturelle qui comprend 40 ressources culturelles qui peuvent constituer un intrant pour la relance économique, que ce soit dans le domaine du patrimoine matériel ou immatériel», soulignant que «la carte culturelle est l'un des mécanismes les plus importants et les plus efficaces pour la valorisation de la diversité culturelle en tant qu'acteur de la relance économique qui fournit un état des lieux complet et précis de toutes les ressources culturelles et des acteurs dans le domaine culturel et de la société civile culturelle, ainsi que des artistes et des amateurs». L'intervenant a souligné l'importance d'une carte culturelle dans le développement économique, de par son rôle dans «la sécurité et la stabilité internes et l'intégration du système mondial de production, et partant dans la promotion de l'acte de développement et des industries culturelles».

«Une forte volonté politique anime l'Etat algérien pour valoriser la diversité culturelle, en tant que facteur de relance économique, en témoignent de nombreux indicateurs, en l'occurrence la carte des établissements culturels et la carte archéologique nationale qui regroupe 15.222 sites archéologiques, le site du patrimoine culturel algérien, le système d'information géographique, le projet des parcs culturels algériens (PPCA), ainsi que la carte linguistique supervisée par le HCA», a affirmé le professeur Djouadi. Il a appelé, dans ce sens, à la création «d'un observatoire national consacré à l'investissement dans la diversité culturel en Algérie». Pour sa part, le chercheur en linguistique amazighe, Oulha Yazid (université de Mascara) a passé en revue «des données linguistiques et culturelles, dans le cadre du dossier sur l'Algérie à présenter pour la nouvelle édition de l'Atlas mondial des langues de l'Unesco», rappelant que "la diversité culturelle et linguistique dans notre pays est un facteur positif contribuant au renforcement de l'unité et de l'identité nationales». Et d'ajouter : «l'Algérie se distingue par une grande coexistance linguistique».

A cet effet, le chercheur est revenu sur les principales étapes d'élaboration de l'Atlas mondial des langues de l'Unesco, citant que la 1ère édition renferme 600 langues, contre 900 et 2500 langues respectivement pour la deuxième et troisième éditions.

Revenant aux dimensions et enjeux visés par l'UNESCO à travers l'élaboration de cet Atlas, M. Oulha a indiqué que l'objectif est de préserver le patrimoine humain et de préserver la pluralité linguistique, à la faveur du recensement, l'analyse, la numérisation et la mise en place de mécanismes de protection. La 25e édition du Sila se poursuivra jusqu'au 1er avril prochain, avec la participation de 1250 exposants représentant 36 pays. Le HCA est présent à cette 25e édition avec 27 nouveaux titres.

R.C.

La 23e journée / Ligue 2

La 23e journée marquée par un statu quo quasi général

La 23e journée de Ligue 2 de football, disputée samedi après-midi, a été marquée par un statu quo quasi général, à l'Est comme à l'Ouest, avec l'USM Khenchela et le CR Témouchent toujours aux commandes, avec des poursuivants ayant conservé pratiquement le même ordre derrière. Déjà à la tête de leurs groupes respectifs à l'issue de la précédente journée, l'USMK et le CRT ont poursuivi leurs belles séries en s'imposant contre respectivement la JSM Skikda (4-0), et le SKAF El Khemis (1-0). Derrière Khenchela, la JS Bordj Ménaeïl a conservé sa place de dauphin, en ramenant une victoire difficile de son court déplacement chez la lanterne-rouge, l'IB Lakhdaria (1-2), au moment où l'USM Annaba (3e) s'est lourdement inclinée chez l'IRB Ouargla (3-0) confirmant son passage à vide. Dans le groupe Centre-ouest, le CR Témouchent s'est emparé seul de la tête du classement à la faveur de son succès aux forceps contre le SKAF El Khemis (1-0), profitant du faux pas de son ex-coleader le MC El Bayadh tenu en échec par le MCB Oued Sly (1-1). De son côté, le RC Kouba (3e) a signé un large succès à domicile contre l'USMM Hadjout, conservant ainsi toutes ses chances d'accession en Ligue 1 à sept journées de l'épilogue. Le derby algérois ES Ben Aknoun-USM El Harrach est tourné à l'avantage du club local, l'ayant emporté (1-0) au Stade El Mokrani. Une précieuse victoire pour l'Etoile, car elle lui permet de se hisser à la sixième place du classement général, avec 32 points, soit devant son adversaire du jour, qui reste scotché à sa neuvième place, avec 30 unités au compteur. L'ASM Oran en déplacement chez la lanterne-rouge du groupe Centre-ouest, le SC Aïn Defla, a ramené une belle victoire (3-1), grâce à laquelle il remonte à la 12e place, avec 28 points, au moment où le carton du jour est à mettre à l'actif de la JSM Tiaret, ayant atomisé l'USM Bel-Abbès (4-0) au stade Kaïd Ahmed. Une précieuse victoire, là encore, car elle permet à la JSMT de remonter à la septième place, ex aequo avec le MCBOS, qui compte également 31 points, au moment où l'USMBA reste avant-derniere, avec 20 unités. Autres victoires importantes lors de cette 23e journée, celles du MO Constantine et de l'US Chaouia, dans le groupe Centre-est, respectivement chez l'AS Aïn M'lila et HAMRA Annaba sur le même score (0-1). Grâce à ces succès, le MOC est désormais 9e avec 28 points, alors que l'USC remonte à la sixième place du classement général, avec 34 points. De leur côté, le NRB Teleghma et le CA Batna ont ramené des nuls (2-2) et (1-1) de leurs déplacement respectifs chez le MO Béjaïa et le MC El Eulma, au moment où la JSM Béjaïa s'est contentée d'un nul (1-1) chez l'avant-dernier, le CA Bordj Bou Arreridj.

R. S.

L'USMK poursuit sa belle série... (Photo › D. R.)

Ligue 1 (23e journée)

Le CSC se rapproche du podium, l'ESS tombe à domicile

Le CS Constantine s'est hissé à la 6e place au classement du championnat national de Ligue 1 à la faveur de sa large victoire arrachée face au RC Relizane (4-0), ce samedi, à l'occasion de la première partie de la 23e journée.

Face à l'avant-dernier au classement, les Sanafir n'ont pas fait dans la dentelle. Les protégés de Kheireddine Madoui ont pris l'avantage en première période, par Bellahouel (33'), avant de dérouler en seconde mi-temps grâce à Lakdjaa (47e), Dib (56e) et Hamzaoui (86e).

Un succès qui permet au CSC de remonter à la 6e place (37 pts), à égalité de points avec l'USM Alger (5e) accrochée au stade Omar-Hamadi.

En effet, l'USM Alger a été tenue en échec par le HB Chelghoum Laid (1-1). Le nouveau promu a été le premier à débloquer le score à la 25e minute, par Khaldi, avant d'assister à l'égalisation des Rouge et Noir intervenue deux minutes plus tard par Opoku (27').

Premier revers à domicile pour l'ESS

À Sétif, l'Entente vient d'enregistrer son premier revers de la saison au stade du 8-Mai-1945. Les gars de Aïn El Fouara ont été piégés dans leur antre par le NC Magra (0-2). Auteur d'un doublé, Demane (26' SP, 45+2'), permet au Nedjm de briller hors de ses bases et de réaliser l'une des meilleures opérations de cette journée.

Ainsi, le NCM conforte sa place dans le ventre mou du tableau (11e) et compte désormais 29 points, soit 9 unités d'avance sur le premier relégable. Quant à l'ESS, les camarades de Djabou enchainent avec une deuxième défaite de rang et pointent à la 8e place (34 pts). Dans la lutte pour le maintien, l'Olympique de Médéa a mis à profit la réception du WA Tlemcen, lanterne rouge, pour glaner trois précieux points. Les Olympiens se sont imposés sur le plus petit des scores (1-0), grâce à Bouras (15'), et gagnent une place au classement (15e – 20 pts).

La suite et fin lundi

Le tomber de rideau de cette 23e manche aura lieu lundi (15h) avec le déroulement des trois dernières confrontations au programme. L'US Biskra verra la visite de la JS Kabylie, la JS Saoura sera l'hôte de l'ASO Chlef, tandis que le Paradou AC en découdra avec le MC Alger dans un derby algérois prometteur.

Résultats partiels :

OM - WAT	1 - 0
ESS - NCM	0 - 2
RCA - MCO	1 - 1
CSC - RCR	4 - 0
USMA - HBCL	1 - 1
Lundi 28 mars :	
USB - JSK	15h
JSS - ASO	15h
PAC - MCA	15h

Championnat de natation

Le MC Alger sacré

Le MC Alger, a été sacré samedi, du titre de champion d'Algérie inter- clubs de natation au grand bassin (50 m) à l'issue des compétitions disputées vendredi et samedi à la piscine du 1er mai (Alger). Le MC Alger a occupé la 1re place au classement général mixte en totalisant 33.646 points, avec une petite avance sur le club oranais d'El-Bahia (33.611 pts), alors que le podium est complété par l'ASPTT Alger (31.423 pts). «Le Championnat a connu une lutte intense dans toutes les courses entre les deux clubs, avant que le club algérois ne l'emporte de justesse avec un petit écart, au classement général mixte (messieurs et dames), alors que l'ASPTT Alger s'est adjugée in extrémis la 3e place aux dépens de l'OC Alger», a déclaré à l'APS, le directeur des équipes nationales, Lamine Benabderrahmane. Cette compétition a vu la participation de 403 nageurs dont 253 filles représentant 29 clubs affiliés auprès de 11 ligues de Wilaya, conformément au classement national établi par la Fédération algérienne de natation à l'issue des championnats d'hiver. Concernant le niveau de la compétition, le DEN l'a estimé «moyen en général», en raison des calculs des clubs à la recherche du plus grand nombre de points, en prenant part à un maximum de courses, avec l'objectif de remporter le titre. Il y a lieu de souligner que l'édition de cette année s'est déroulée dans un grand bassin (50 m) alors qu'elle se déroulait par le passé dans un petit bassin (25) afin de permettre aux nageurs de l'équipe nationale de disputer une seule compétition en prévision des prochaines échéances internationales au programme de cette saison. Le directeur des équipes nationales s'est déclaré satisfait du retour de Abdallah Ardjoune (dos) après une longue absence, en raison des études universitaires et également pour cause de blessure. D'autres nageurs ont attiré l'attention du technicien dont Yousef Bouzouya (Boumerdes) qui s'est illustré en brasse, papillon et nage libre, alors que le meilleur résultat est à mettre à l'actif de la jeune Imane Zitouni (MC Alger) qui s'est approchée de quelques centièmes du record national de 200 m (dos).

Handball (Excellence)

Le CRBM confirme, la JSS prend la 2e place de la poule B

Le CRB Mila a confirmé, ce samedi, qu'il est le patron de la poule B du Championnat national de handball, Excellence. Les Mileviens ont réussi à conserver leur fauteuil de leader en allant s'imposer sur le fil face à l'AB Biskra (30-31). De son côté, la JS Saoura s'est emparée de la seconde place en dominant le MC Saïda (23-17), tandis que l'ES Arzew a réalisé une petite victoire contre l'IR Bouteldja (30-28).

Réultat :

Groupe A (7e journée):

JSE Skikda - MC Oran	22 - 17
OM Annaba - MC Oued Tlélat	27 - 25
Exempt : CS Bir Mourad Rais	

Classement	P	J
1. JSE Skikda	10	6
2. OM Annaba	8	6
3. MC Oran	4	6
4. CS Bir Mourad Raïs	3	6
5. MC Oued Tlélat	3	6

Groupe B :

ES Arzew - IR Bouteldja	30-28
JS Saoura - MC Saïda	27-25
AB Barika - CRB Mila	30-31

Classement	P	J
1. CRB Mila	15	9
2. JS Saoura	14	9
3. MC Saïda	13	9
4. ES Arzew	8	9
5. AB Barika	4	9
6. IR Bouteldja	0	9

Groupe C (8e journée) :

C. Chelghoum Laïd - CRBB Arreridj	25 - 25
CR El Arrouche - MM Batna	23 - 24
O. El Oued - HBC El Biar	25 - 16

Classement	P	J
1. CR Bordj Bou Arréridj	13	8
2. MM Batna	12	8
3. O. El Oued	11	8
4. C Chelghoum Laïd	8	8
5. HBC El Biar	4	8
6. CR El Arrouche	0	8

Groupe D (mise à jour) :

O. Maghnia - CRBEE A-Centre	29 - 26

Classement	P	J
1. CRB Baraki	10	6
2. MC Alger	10	6
3. ES Aïn Touta	9	6
4. O Meghnia	5	6
5. JS Kabylie	4	6
6. CRBEE A. Centre	2	6
7. IC Ouargla	2	6

EN DEUX MOTS

Basket (Superdivision) : Le MCA et le NBS coleader du groupe A

Le MC Alger et le NB Staouéli ont pris les commandes du groupe A du Championnat national de basket-ball, à l'issue de la 2e journée des «Play-off», disputée jeudi et vendredi.

Alors qu'ils étaient trois à se partager la première place à l'issue de la première journée, jouée le week-end dernier, ils ne sont plus que de deux à trôner en tête de la poule A. En effet, le MC Alger a survolé l'affiche du jour en damant le pion au NA Husseïn Dey (61-72).

De son côté, le NB Staouéli s'est imposé hors de ses bases également en battant l'AB Skikda sur le score de 74 points à 71.

Pour sa part, le TRA Draria a enregistré son premier succès dans ces «Play-off» en gagnant à l'extérieur aussi face au PSE El Eulma (57-83).

Résultats de la 2e journée :

Groupe A :

NAHD - MCA	61 - 72
ABS - NBS	71 - 74
PSEE - TRAD	57 - 83

Classement	P	J
1. MC Alger	4	2
2. NB Staouéli	4	2
3. NA Husseïn Dey	3	2
4. TRA Draria	3	2
5. PS El Eulma	2	2
6. AB Skikda	2	2

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef :
Radia Zerrouki
Directeur commercial :
Ouahid Kouba.
Composition **PAO** *La Nouvelle République* Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

en direct
Championnat de natation
Le MC Alger sacré

le match à suivre
Ligue 1 (23e journée)
Le CSC se rapproche du podium, l'ESS tombe à domicile

football
Ligue 2 (23e j)
La hiérarchie a été respectée, à l'Est comme à l'Ouest

Algérie-Cameroun

Demain, mission de décrocher l'autre partie de la 1re victoire

Les hommes de Djamel Benlmadi réalisent le coup parfait lors de ce match aller en s'imposant 1-0 sur la pelouse du Cameroun. Les Lions Indomptables ne se laisseront pas dompter comme ce fut le cas sur leur terrain. Ils promettent de tout tenter pour revenir à la marque.

Les Verts reprennent goût à la victoire. (Photo › D. R.)

Plus à l'aise, le match est commenté par les médias internationaux. Pour la majorité, la victoire de Djamel Belmadi, qui intervient au moment où il célèbre ses 46 ans, est une formidable occasion non seulement pour lui mais pour la nation toute entière de la fêter, elle aussi attend la qualification au Mondial. La pression d'avant le match était poussé à son extrême, au point où la peur s'est mélangée au stress.

La stratégie incomprise du Cameroun

Demain, la revanche sera aussi électrique, les spécialistes n'hésitent à pas à parler d'une rencontre à suspens, rien n'est encore joué, attention, le moindre faux pas risque de laisser les Camerounais voler la partie en posant pied sur le cuir jusqu'à la fin de la partie.
Pourtant tout reposait sur sa maigre expérience et son intelligence, Rigobert Song rate son premier virage sur le banc du Cameroun. Joueur de légende, devenu sélectionneur malgré son expérience, l'ancien capitaine n'a pas vraiment réussi à bousculer les «Verts». Placé, il y a un mois pour remplacer le Portugais Toni Conceiçao, il avait notamment titularisé Eric-Maxim Choupo-Moting, fâché avec le coach portugais. «Mais, sur la meilleure période du Cameroun, Choupo» le duo Vincent Aboubakar-Karl Toko-Ekambi, 13 buts à eux 2 à la CAN, n'a pas réussi grand-chose. Recordman africain de participations à la Coupe du monde, avec sept éditions disputées, le Cameroun doit renverser la vapeur à Blida, mardi, s'il veut jouer un huitième Mondial, faisait remarquer un confrère de la presse étrangère.

«L'Algérie n'a pas joué au football»

Le sélectionneur camerounais pris au piège par la stratégie de son homologue algérien a de suite voulu justifier sa défaite en faisant remarquer «l'Algérie n'est pas venue pour jouer. Nos joueurs étaient là pour jouer, notre but était de jouer. Le football, si vous mettez 7 personnes derrière, c'est compliqué», a regretté l'ancienne gloire devant les médias. «A Blida (mardi au retour, ndlr), on essayera de mettre l'Algérie en difficulté. J'irai là-bas pour la qualification». Il faut admettre qu'à part le premier quart d'heure avec un pressing haut qui a mis les Algériens en difficulté, les Camerounais n'ont pas non plus proposé un plan de jeu très lisible et les longs ballons envoyés aux attaquants ont été aisément repoussés par les défenseurs algériens…

Demain, compléter la victoire

Demain, devant des milliers des centaines de supporters, les hommes de Belmadi auront donc une carte à jouer, celle de briser la dernière barrière pour composter le ticket de la Coupe du monde. «Attention, nous dira Sara une étudiante chevronnée en football. Rien n'est encore joué. Il est vrai que la victoire n'est qu'une tranche. Aux Verts de la compléter et se délivrer de ce stress qui mal-mène le peuple algérien. Belmadi sait ce qu'il fait, et sait comment contourner les stratégies adversaires. Je vais vous dire, les Camerounais promettent un retour en fanfare mais ils oublient que le duel est chez nous, ce qui ne sera pas facile». Said Mohamedi, ingénieur en froid, avoue : «Nous sommes au cœur d'une victoire, mais cette victoire, il faut continuer à la travailler, ne pas s'arrêter au mauvais moment. Il s'agit là d'une partie de football, le football ne pardonne pas, la moindre faille peut causer des dégâts, l'optimisme est de notre côté, la parole est aux joueurs sur le terrain».

H. Hichem

- Eurosport 1 : tennis Masters 1000 de Miami à 20h
- La Chaîne L'Equipe : Espagne - Albanie à 20h

La Der

Championnats d'Afrique de cyclisme : 5e place pour l'Algérien Ryad Bakhti

Le cycliste algérien Ryad Bakhti s'est contenté samedi de la 5e place de la course sur route juniors (garçons) des Championnats d'Afrique qui se déroulent à Sharm El Sheikh en Egypte (22-26 mars).
L'Algérien a terminé la course, longue de 87 kilomètres, en réalisant un temps de 2:14.12, soit à trois secondes du vainqueur de l'épreuve, l'Erythréen Habteab Yoel (2:14.09).
Sous la conduite du coach Elyès Laroui, la sélection algérienne a pris part à cette course avec un effectif composé de quatre coureurs : Oussama Khellaf, Ryad Bakhti, Akram Belabsi et Abderrahmane Kessir. Dimanche, ce sera au tour de la sélection algérienne élite messieurs de prendre part à la course sur route, longue de 150 kilomètres (un circuit fermé de 12 kilomètres).
Lors des épreuves du contre-la-montre, la sélection algérienne avait décroché cinq médailles (2 or, 1 argent et 2 bronze).
Les deux médailles d'or ont été l'œuvre de la cycliste Nesrine Houili au contre-la-montre individuel élite et U23, une excellente performance pour la seule représentante algérienne au rendez-vous africain de Sharm El Sheikh. La médaille d'argent a été décrochée par la sélection masculine juniors au contre-la-montre par équipes, alors que les deux médailles de bronze ont été remportées par Salah-Eddine Al-Ayoubi Cherki au contre-la-montre individuel (U23) et la sélection masculine élite au contre-la-montre par équipes.
La sélection nationale prend part au rendez-vous africain de Sharm El Sheikh avec 12 cyclistes, six (seniors/messieurs), cinq juniors (messieurs) et une dame.
Les seniors sont : Azzedine Lagab, Hamza Ammari, Islam Mansouri, Ayoub Sahiri, Salah-Eddine Al-Ayoubi Cherki et Mohamed Amine Nehari, sous la direction du coach Hamza Hakim.
Le groupe des juniors, est composé d'Oussama Khellaf, Ryadh Bakhti, Mohamed Medjadji, Akram Belabsi et Abderrahmane Kessir, sous la direction du coach Elyès Laroui, alors que la jeune Nesrine Houili est l'unique représentante féminine dans le groupe.